

La Caisse de compensation du canton du Valais

met au concours le poste suivant :

JURISTES (plein temps ou temps partiel)

auprès de son état-major.

Missions

Vous engagez les procédures en réparation de dommage pour les cotisations sociales du premier pilier impayées par les personnes morales. Vous traitez les affaires liées à la responsabilité civile des personnes impliquées dans la survenance de prestations AVS ou AI. Vous supervisez les prises de position de la Caisse lors de recours aux tribunaux, rédigez des avis de droit et conseillez la Direction et le personnel sur les questions juridiques liées aux tâches de la Caisse.

Profil recherché

Vous avez achevé une formation universitaire par un master en droit.
Vous disposez de très bonnes connaissances des assurances sociales, du droit administratif et du droit de la responsabilité civile.
Vous êtes habile à l'analyse et à la synthèse et rédigez de façon aisée.
Vous êtes bilingue (F/D) ou de langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.
Vous maîtrisez les outils informatiques usuels.

Vous travaillez de façon autonome et collégiale.
Vous vous sentez à l'aise dans la négociation.
Vous faites preuve d'esprit de décision et avez le sens de l'organisation.
Vous montrez une approche positive des problèmes.

Notre offre

Un travail intéressant dans un centre de compétences,
Une équipe motivée, ouverte et orientée sur les solutions,
Une cohérence d'action dans une vision, une mission, une stratégie et des valeurs partagées,
De la formation continue et des conditions sociales attractives.

Le lieu de travail est à Sion. Entrée en fonction à convenir. Les offres accompagnées des documents usuels avec photo devront parvenir à M. Didier Combe, responsable RH, tél. 027 324 94 06, par mail : didier.combe@avs.vs.ch jusqu'au **5 décembre 2014** au plus tard.